

Tennis club Val-de-Travers

Directive sur les tarifs (2026)

Tarifs membres

Cotisations tennis + pickleball

Catégorie	Cotisation annuelle		Cotisation demi-saison* (s'applique dès le 15 août)	
Adulte	CHF	215.-	CHF	100.-
Couple	CHF	380.-	CHF	180.-
Famille**	CHF	470.-		
Jeune (18-25 ans)	CHF	120.-	CHF	50.-
Junior (dès 4 ans)	CHF	90.-	CHF	40.-
Compétition*** (IC juniors)	CHF	120.-		
Membre de soutien	CHF	30.-		

Licences Swiss Tennis – (sous réserve de modification des coûts fixés par Swiss Tennis)

Actifs	CHF	80.-
Juniors	CHF	50.-

Locations avec non-membre

Par période de 30 minutes	CHF	5.-
---------------------------	-----	-----

Cotisations pickleball

Catégorie	Cotisation annuelle		Cotisation demi-saison* (s'applique dès le 15 août)
Adulte	CHF	120.-	-
Junior (jusqu'à 18 ans révolus)	CHF	80.-	-

Locations avec non-membre

Par période de 30 minutes	CHF	2.50
---------------------------	-----	------

*La **cotisation demi-saison** est accordée pour autant que le nouveau membre reste membre actif l'année suivante. En cas de démission ou de changement de catégorie au terme de la première demi-saison, la cotisation complète est due rétroactivement.

Le tarif **Famille s'applique pour un ou deux parents et un ou plusieurs enfants d'une même famille ; sont considérés **enfants** les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans révolus. De même que pour le tarif **couple**, sont considérées comme **famille** les personnes vivant sous le même toit.

***La cotisation **Compétition** s'applique pour les jeunes qui font partie d'une équipe d'Interclubs juniors et qui bénéficient d'un entraînement supplémentaire par semaine. Elle s'ajoute à la cotisation ordinaire.

Tennis club Val-de-Travers

Directive sur les tarifs (2026)

Locations - non-membres

Court de Tennis, par heure : CHF 30.-

Court de Pickleball, par heure : CHF 10.-